

Bien que ma compétence puisse parfois s'étendre à la diffusion d'un certain nombre de renseignements (notamment en ce qui concerne le Département des Impressions et de la Papeterie publique ainsi que le Bureau des traductions), il n'est pas de mon ressort de déterminer la nature, la quantité ou le pourcentage de documents de l'une ou l'autre langue que distribuent les divers ministères. Sauf lorsqu'y pourvoit une loi ou un règlement, cette obligation relève entièrement du ministère compétent.

Cependant, je tiens à faire remarquer que c'est à la requête du ministre de l'Agriculture lui-même que le rapport auquel l'honorable député a fait allusion a été préparé. Il est donc à présumer que le ministre tiendra compte, désormais, des recommandations qui lui sont faites.

(Traduction)

LA DÉFENSE NATIONALE

NORTH-BAY—INSTALLATIONS DESTINÉES À
L'ENTREPOSAGE D'OGIVES NUCLÉAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre associé de la Défense nationale. Serait-il en mesure de répondre à la question que j'ai adressée hier au ministre de la Défense nationale?

L'hon. Pierre Sévigny (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, en réponse à l'honorable député de Trinity, je dois dire que des installations d'entreposage et d'entretien de missiles Bomarc ont été aménagées à North-Bay, et qu'on est en train d'en aménager d'autres à La Macaza. Ces installations seront mises en service quand le pays se procurera des ogives nucléaires, à supposer qu'il décide de s'en procurer.

L'hon. M. Hellyer: Le ministre peut-il nous dire quand le pays s'en procurera?

L'hon. M. Sévigny: Aucun commentaire.

LE LOGEMENT

ON AUGMENTERAIT LE LOYER DES VIEILLARDS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, le premier ministre est-il au courant que de nombreux propriétaires, d'un bout à l'autre du pays, augmentent déjà le loyer exigé des citoyens âgés du montant de l'augmentation de pension que la Chambre des communes a approuvée récemment? Le premier ministre a-t-il des commentaires à

formuler à ce sujet et le gouvernement peut-il prendre des mesures pour mettre fin à cette pratique?

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable représentant pose une question qui a trait aux loyers; or, cette question relève de la compétence des provinces, non d'un ministre de la Couronne du gouvernement actuel. Si l'on désire débattre la question, je ne m'y opposerai pas, mais ce n'est pas une question à laquelle le gouvernement doit répondre.

M. Winch: Je pensais qu'une déclaration du premier ministre pourrait avoir un effet salutaire, dans l'intérêt des citoyens âgés de notre pays.

LE SERVICE POSTAL

QUESTION AU SUJET DU RETOUR AU RÉGIME DES
DEUX DISTRIBUTIONS PAR JOUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Azellus Denis (Saint-Denis): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre des Postes. Le nom de notre distingué visiteur, M. Day, ne rappelle-t-il pas au ministre une promesse qu'il a faite alors qu'il était de l'opposition, à l'égard de deux distributions par jour du courrier?

L'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, comme notre distingué visiteur des États-Unis a quitté la tribune, la question ne semble guère pertinente à présent. Je pourrais signaler, toutefois, que, dans son pays également, la distribution deux fois par jour est chose abolie depuis quelque temps.

LES PUBLICATIONS

ENTRETIEN AVEC LES ÉTATS-UNIS AU SUJET
D'UNE MESURE LÉGISLATIVE ÉVENTUELLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Pourrais-je poser une question au ministre des Postes? Vu l'intérêt et l'inquiétude qui existent tant aux États-Unis qu'au Canada au sujet du projet de loi sur les publications, le ministre discute-t-il de la situation avec son homologue américain en ce qui concerne la publication du *Reader's Digest* et du *Time* au Canada?

L'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes): Ce sujet n'influe nullement sur nos discussions à l'heure actuelle; il s'agit là d'un problème ou d'un état de choses qui ne touche pas le ministère des Postes.